

États financiers (non vérifiés) de

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Pour la période terminée le 31 mars 2009

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Bilans

	(non vérifié) 31 mars 2009	(vérifié) 31 décembre 2008
Actif		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces (note 3)	106 469 \$	702 593 \$
Taxes à recevoir (note 4)	678 683	756 684
Frais payés d'avance et dépôts	84 542	90 272
	869 694	1 549 549
Éléments d'actif minier et d'exploration (note 5)	12 902 529	12 714 540
	13 772 223 \$	14 264 089 \$
Passif et avoir des actionnaires		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	737 713 \$	806 670 \$
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 6)	32 709 772	32 709 772
Surplus d'apport	1 142 219	1 142 219
Déficit	(20 817 481)	(20 394 572)
	13 034 510	13 457 419
	13 772 223 \$	14 264 089 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

États des résultats, du résultat étendu et du déficit
Trois mois terminés les 31 mars
(non vérifiés)

	2009	2008
Intérêts et autres revenus	974 \$	4 204 \$
Dépenses		
Charges administratives	388 198	238 776
Taxe sur le capital	21 000	21 000
Entretien de la propriété	1 025	1 700
Frais financiers	2 578	243
	412 801	261 719
Perte nette et perte du résultat étendu	(411 827)	(257 515)
Déficit au début de l'exercice	(20 394 572)	(18 141 702)
Frais d'émission d'actions	(11 082)	(25 098)
Déficit à la fin de la période	(20 817 481) \$	(18 424 315) \$
Perte nette par action, de base et diluée	(0,01) \$	(0,01) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

États des flux de trésorerie
Trois mois terminés les 31 mars
(non vérifiés)

	2009	2008
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte nette	(411 827) \$	(257 515) \$
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation		
Taxes à recevoir	78 001	6 796
Frais payés d'avance	5 730	7 095
Créditeurs et charges à payer	(68 957)	27 712
	(397 053)	(215 912)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Frais d'émission d'actions	(11 082)	(25 098)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Éléments d'actif minier et d'exploration	(187 989)	(438 315)
Diminution nette des espèces et quasi-espèces	(596 124)	(679 325)
Espèces et quasi-espèces au début de la période	702 593	1 183 501
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	106 469 \$	504 176 \$
Les espèces et quasi-espèces sont constituées de l'encaisse et de placements temporaires avec une échéance inférieure à 90 jours et se détaillent comme suit		
Encaisse et dépôts	106 469 \$	457 500 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers
Trois mois terminés le 31 mars 2009
(non vérifiés)

Les Ressources Yorbeau Inc. (« Yorbeau » ou la « compagnie ») est constituée en vertu des lois de la province de Québec. La compagnie détient des propriétés minières et d'exploration dans la province de Québec.

1. Mode de présentation

La compagnie est une entreprise en phase de démarrage et détient des propriétés minières d'exploration dans la province de Québec. Substantiellement, tous les efforts de la compagnie sont dévoués au financement et au développement de sa propriété de Rouyn. La capacité de la compagnie à respecter ses engagements lorsqu'ils viennent à échéance, y compris l'acquisition finale des propriétés et le développement de projets miniers, dépend de sa capacité à obtenir le financement nécessaire. La récupération des montants affectés aux propriétés minières dépend de la capacité de la compagnie à obtenir le financement nécessaire pour compléter l'exploration et le développement de ces propriétés ainsi que de sa capacité à vendre ou exploiter avec profit lesdites propriétés.

Les états financiers ne reflètent pas les ajustements qui devraient être apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs advenant que la compagnie soit incapable de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités.

Bien que, au stade actuel des travaux, la compagnie prenne toutes les mesures conformes aux normes de l'industrie afin de s'assurer que les titres des propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier sont en règle, ces mesures ne garantissent pas la validité des titres. Les titres pourraient être assujettis à des ententes précédentes non enregistrées ou au non-respect d'exigences réglementaires. Les présents états financiers ont été préparés selon le principe de la continuité d'exploitation, ce qui suppose que la compagnie est en mesure de réaliser ses biens et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal des affaires.

2. Résumé des principales conventions comptables

Les états financiers trimestriels de la compagnie ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada et devraient être lus conjointement avec les états financiers annuels vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008. À l'exception des changements comptables décrits ci-dessous, les conventions comptables qui ont été utilisées pour établir les états financiers trimestriels sont les mêmes que celles qui ont été utilisées pour établir les états financiers annuels vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

Normes comptables récentes qui ne sont pas encore adoptées

i) Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064 du Manuel, Écarts d'acquisition et actifs incorporels, qui remplace le chapitre 3062, Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels, et modifie le chapitre

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)
Trois mois terminés le 31 mars 2009
(non vérifiés)

1000, Fondements conceptuels des états financiers. Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels après leur constatation initiale.

Les normes visant les écarts d'acquisition demeurent telles qu'elles étaient dans l'ancien chapitre 3062. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er octobre 2008. La compagnie la mettra en application à compter du 1er janvier 2009.

L'adoption de cette nouvelle norme ne devrait avoir aucune incidence sur les résultats d'exploitation ou la situation financière de la compagnie.

ii) Normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables (« CNC ») a annoncé que les normes comptables du Canada vont converger vers les Normes internationales d'information financière et que les compagnies publiques devront présenter leur information financière conformément à ces normes, avec des données comparatives, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. La compagnie évalue actuellement les impacts de ces nouvelles exigences sur ses états financiers.

3. Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces comprennent les placements facilement réalisables, achetés trois mois ou moins avant la date d'échéance, et sont présentées au prix coûtant, lequel se rapproche de la valeur marchande. Les principales composantes sont :

	(non vérifié) 31 mars 2009	(vérifié) 31 décembre 2008
Encaisse	106 469 \$	702 593 \$
Fonds d'exploration	---	---
	106 469 \$	702 593 \$

Les fonds d'exploration sont réservés pour des travaux d'exploration.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)
Trois mois terminés le 31 mars 2009
(non vérifiés)

4. Taxes à recevoir

	(non vérifié) 31 mars 2009	(vérifié) 31 décembre 2008
Taxes de vente et autres	43 644 \$	121 645 \$
Crédits relatifs aux ressources	447 652	447 662
Crédits de droits miniers	187 387	187 387
	678 683 \$	756 684 \$

5. Éléments d'actif minier et d'exploration

	Valeur comptable nette au 31 décembre 2008	Additions	Crédits de droits miniers et relatifs aux ressources	Valeur comptable nette au 31 mars 2009
Éléments d'actif minier et d'exploration				
Propriété Rouyn (déduction faite de l'épuisement accumulé de 2 411 831\$)	12 714 540	187 989	--	12 902 529

6. Capital-actions

Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A, sans valeur nominale

	<u>Émis</u>	<u>Valeur</u>
31 décembre 2008	129 979 250	32 709 772\$
Émission au cours de la période	--	--
31 mars 2009	129 979 250	32 709 772 \$

7. Régime d'options d'achat d'actions

Au 31 mars 2009, 7 389 499 actions ordinaires de catégorie A étaient réservées pour émissions futures en vertu du régime d'options d'achat d'actions pour le bénéfice des administrateurs, des employés et des fournisseurs de service de la compagnie.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)
Trois mois terminés le 31 mars 2009
(non vérifiés)

La compagnie utilise la méthode de la juste valeur calculée selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes pour enregistrer l'octroi des options à l'intention des participants et constate la charge sur la période d'acquisition des droits et un crédit correspondant au poste surplus d'apport. Le nombre d'options d'achat d'actions en circulation a fluctué comme suit :

	<u>Nombre d'options</u>	<u>Prix d'exercice moyen pondéré</u>
Solde au 31 décembre 2008	5 225 000	0,22 \$
Émission au cours de la période	--	--
Annulées au cours de la période	--	--
Options en cours au 31 mars 2009	5 225 000	0,22 \$
Options pouvant être exercées à la fin de la période	2 808 333	0,21 \$

Au 31 mars 2009, les options d'achat d'actions suivantes étaient en circulation :

- 700 000 actions à 0,275 \$ l'action jusqu'au 21 juin 2009
- 775 000 actions à 0,25 \$ l'action jusqu'au 11 août 2010
- 250 000 actions à 0,35 \$ l'action jusqu'au 14 juin 2011
- 3 500 000 actions à 0,30 \$ l'action jusqu'au 29 octobre 2012

Les options peuvent être levées de façon cumulative sur une période de cinq ans suivant la date de leur octroi à raison d'un tiers après la première année, d'un tiers additionnel après deux ans et du reliquat après la fin de la troisième année.

Surplus

	\$
Solde au 31 décembre 2008	1 142 219
Charge de rémunération à base d'actions	---
Coût d'options exercées	---
Solde au 31 mars 2009	1 142 219

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)
Trois mois terminés le 31 mars 2009
(non vérifiés)

8. Opérations entre apparentés

Des services juridiques totalisant 100 900 \$ (70 640\$ en 2008) ont été fournis à Yorbeau par un cabinet d'avocats dans lequel un administrateur et actionnaire de Yorbeau est un associé. De ce montant, la somme de 89 885 \$ (46 095 \$ en 2008) se rapportant à des affaires corporatives générales est incluse dans les charges administratives et la somme de 11 015 \$ (24 545 \$ en 2008) se rapportant à du financement est incluse dans les frais d'émission d'actions. Au 31 mars 2009, les créditeurs et charges à payer incluent un montant de 179 715 \$ (159 333\$ en 2008) payable à ce cabinet d'avocats.

Le poste « charges administratives » à l'état des résultats, du résultat étendu et du déficit comprend une somme de 12 500 \$ (12 500 \$ en 2008) payée à titre de redevance à Société Minière Alta Inc., une compagnie contrôlée par un administrateur de Yorbeau.

De plus, des services de consultation totalisant 48 176 \$ (38 081 \$ en 2008) ont été facturés par une compagnie dont le président et chef de la direction de Yorbeau en est aussi le président et actionnaire de contrôle. Ce montant a été imputé aux dépenses administratives. Au 31 mars 2009, les charges à payer incluent 19 614 \$ (13 392 \$ en 2008) payables à cette compagnie.

Les éléments d'actif minier et d'exploration comprennent des frais de consultation d'un montant de 5 400 \$ (néant en 2008) facturés par un administrateur. Au 31 mars 2009, les charges à payer incluent 1 800 \$ (néant en 2008) payable à cet administrateur.

Ces opérations ont été mesurées à la valeur d'échange.

9. Instruments financiers

a) Juste valeur

La compagnie a déterminé que les espèces et quasi-espèces, les débiteurs et les comptes créditeurs et charges à payer étaient des instruments financiers dont la juste valeur se rapprochait de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité de subir une perte à la suite de la non-performance d'une autre partie de ses engagements selon les termes d'un contrat. Les instruments financiers qui assujettissent potentiellement la compagnie à des risques de concentration de crédit sont les espèces et quasi-espèces. Les espèces et quasi-espèces sont détenues chez les institutions financières de grande qualité, et les quasi-espèces consistent en des dépôts bancaires.